

U N I V E R S I T E   D E   M O N C T O N

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Réunion du 16 septembre 1978  
9h30 Centre universitaire de Shippagan

ETAIENT PRESENTS: Dr Claude Gaudreau, président  
M. Jean-Claude Angers  
M. Fernand Arsenault  
M. Léopold Bélliveau  
M. Paul L. Bourque  
M. Jean Cadieux  
Dr Jean-Guy Desjardins  
Mme Irène Guérette  
M. Denis Haché  
Mme Aldéa Landry  
M. Jacques Laprise  
M. Docithé Mallet  
M. William Martin  
M. Léopold Mallet  
M. Ghislain Michaud  
M. Victor Raiche  
M. Victor Ross  
Sr Anne-Marie Savoie  
M. Marcel Sormany  
M. Gaétan Bossé  
M. Médard Collette, observateur  
Père Louis-Marcel Daigle, secrétaire

Absences motivées: M. Nazaire Arsenault  
M. Lionel Deveau  
M. Arthur J. LeBlanc  
Mlle Florine Thériault  
Père Roland-E. Soucie

1. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le Président appelle la réunion à l'ordre et la déclare ouverte.

2. CONSTATATION DE LA REGULARITE DE L'ASSEMBLEE

Le Président constate la régularité de la convocation, c'est-à-dire que l'avis de convocation a été envoyé dans le délai prévu et qu'il y a quorum.

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil des Gouverneurs:

- M. Léopold Mallet, représentant des étudiants au Centre universitaire de Shippagan remplaçant Robert McGraw démissionnaire
- M. Gaétan Bossé, représentant des professeurs au Centre universitaire Saint-Louis-Maillet remplaçant Adrien Bérubé parti en congé sabbatique.
- Dr Jean-Guy Desjardins, représentant le nord-est de la province suite à la démission de Jean-Eudes Sénéchal

3. CORRESPONDANCE

Le Secrétaire général fait lecture des lettres suivantes:

- de l'Association des étudiants du Centre universitaire de Shippagan nous avisant que M. Léopold Mallet a été élu pour représenter l'A.E.C.U.S. au sein du Conseil des Gouverneurs
- en provenance du Centre universitaire Saint-Louis-Maillet nous avisant que M. Gaétan Bossé a été élu comme représentant des professeurs au Conseil des Gouverneurs
- lettre en provenance de Mlle Florine Thériault motivant son absence
- lettre en provenance de Nazaire Arsenault motivant son absence

Lionel Deveau ainsi qu'Arthur LeBlanc ont motivé leur absence par téléphone.

4. REMARQUES DU PRESIDENT

Au début de la réunion, le Président fait certaines remarques dont on trouvera en annexe un résumé préparé par le Président.

5. REUNION SPECIALE DU CONSEIL -- DEMANDES DE SEANCES PUBLIQUES

Le Président avise l'assemblée de demandes en provenance de plusieurs associations du Centre universitaire de Moncton demandant au Conseil des Gouverneurs de tenir des séances publiques sur les propositions de modifications des statuts de l'Université de Moncton.

Il est proposé par Léopold Belliveau appuyé par Aldéa Landry

Que l'échéancier proposé pour l'étude des statuts et règlements par le Comité exécutif soit mis à exécution et respecté tel quel (réunion du Comité exécutif du 6 octobre et réunion du Conseil des Gouverneurs du 28 octobre).

Vote: Unanime Adopté.

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Anne-Marie Savoie

Qu'il y ait une séance d'information la veille de la réunion spéciale du Conseil des Gouverneurs (dans la soirée du 27 octobre); seront invités à y participer, selon le jugement du Comité exécutif, certains organismes ayant présenté des mémoires méritant des échanges additionnels.

Vote: Pour: 10 Contre: 2 Abst.: 6 Adopté.

6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU 19 MAI 1978

Corrections:

- 1 - page 5 no C, au lieu de lire "Service d'information télévisé (Télé-publik), on lira: "Service d'information télévisé".
- 2 - page 6 no 11, (lère ligne) au lieu du mot "adopté" on doit lire "avec" et dans la deuxième ligne au lieu du mot "avec" on doit lire "et"

On lira donc: Le Recteur fait rapport d'une rencontre avec des présidents d'universités de la Province et le....

6. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU 19 MAI 1978 (suite)

Il est proposé par Marcel Sormany appuyé par Paul Bourque

Que le procès-verbal de la réunion du Conseil des Gouverneurs du 19 mai 1978 soit adopté tel que circulé sujet aux deux corrections ci-haut mentionnées.

Adopté.

7. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF (30 juin 1978 et du 26 août 1978)

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Fernand Arsenault

Que les procès-verbaux du Comité exécutif (réunions du 18 mai et du 26 août 1978) soient reçus par le Conseil.

Adopté.

8. AFFAIRE DECOULANT DE CES PROCES-VERBAUX

A - Lettre du Premier Ministre

Le Président fait lecture d'une lettre reçue du Premier Ministre de la Province l'avisant qu'il n'y a pas de fonds disponibles pour les rénovations <sup>majeures</sup> à Shippagan.

A la suite de discussions, il est proposé par Léopold Belliveau appuyé par Fernand Arsenault

Que le Conseil des Gouverneurs recommande de faire connaître à qui de droit sa profonde déception suite à la prise de position exprimée par le Premier Ministre dans sa lettre au Président et aussi demande que l'on poursuive les efforts auprès des autorités en vue d'obtenir une réponse affirmative.

Adopté

B - Recrutement

Suite à une réunion des recteurs adjoints tenue à Fredericton le 16 août 1978, le Recteur a soumis au Comité exécutif des recommandations concernant le recrutement.

Ces recommandations portent premièrement sur les bourses aux étudiants, le recrutement et les publicités conjointes.

Il est proposé par Jean-Claude Angers appuyé par Jacques Laprise

Que le Conseil des Gouverneurs accepte le texte recommandé par le Comité exécutif avec certaines modifications.

Le texte modifié se lit comme suit:

"Le recrutement dans les Ecoles Polyvalentes du Nouveau-Brunswick se fait conjointement par les représentants des trois Centres universitaires. Le Directeur du recrutement de chacun des campus fait la planification des visites dans son secteur. Chaque Centre universitaire absorbe les dépenses de son équipe de recrutement."

Vote:            Pour: 12            Contre: 6            Adopté.

Le Conseil des Gouverneurs souhaite que le Recteur communique immédiatement avec les recruteurs pour que ce plan soit mis en marche dans les plus brefs délais.

7. ADOPTION DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS DU COMITE EXECUTIF (30 juin 1978 et du 26 août 1978) (suite)

C - Chancelier

Etant donné que le terme du Chancelier actuel est terminé; le Comité exécutif recommande au Conseil des Gouverneurs de former un comité qui recevra le nom de candidats possibles à ce poste.

Il est proposé par Jean-Claude Angers appuyé par Victor Raiche

Que le Conseil des Gouverneurs accepte la recommandation ci-haut mentionnée et que le Comité exécutif soit le Comité de sélection du Chancelier.

Vote:            Pour: 13            Contre: 4            Abst.: 1            Adopté.

Il est proposé par Anne-Marie Savoie appuyé par Marcel Sormany

Que le Conseil des Gouverneurs approuve les deux procès-verbaux du Comité exécutif.

Adopté.

8. NOMINATIONS

Au Centre universitaire de Moncton

Mme Marcelle Dumont, directrice intérimaire de l'Ecole des sciences infirmières, jusqu'au 30 juin 1979.

Il est proposé par Fernand Arsenault appuyé par Irène Guérette Que

le Conseil des Gouverneurs

approuve cette nomination. Adopté.

9. COMITE SPECIAL

Le Comité spécial formé par l'exécutif ayant comme mandat d'étudier le nom de l'Université, la composition du Comité exécutif et l'interprétation de l'article 4 de l'entente signée le 17 décembre 1975 se réunit régulièrement, a retenu les services de personnes ressources. Le Comité présentera un rapport au début du mois de janvier 1979.

10. FETE DE L'ASSOMPTION

Le représentant de la F.E.U.M. exprime le voeu que l'Université marque d'une façon tout à fait spéciale la fête nationale des Acadiens, 15 août.

Le Recteur répond que le Centre universitaire de Moncton, depuis deux, ans fait une cérémonie à cette date et que les autorités du Centre se proposent pour l'année prochaine de faire encore davantage.

11. TELE-ACADIE

Le Recteur adjoint du Centre universitaire de Shippagan présente oralement un bref rapport de la situation actuelle de Télé-Acadie.

Le Conseil de programmation a tenu plusieurs réunions fructueuses pendant les mois d'été.

11. TELE-ACADIE (suite)

On a embauché le personnel requis pour lancer l'entreprise et on a commandé l'équipement de haute qualité pour des émissions en couleur.

Les facilités de Télé-Acadie sont installés dans les locaux de l'Education permanente à Bathurst; ceci permet de réaliser des économies appréciables puisqu'on n'a pas à multiplier le personnel.

La programmation doit commencer le 23 septembre prochain sur les ondes de CHAU TV au rythme de 45 minutes par semaine.

Le Recteur adjoint se dit confiant de la qualité des émissions et du succès de l'entreprise.

12. COMITE DES PECHEES

Certains membres expriment leur inquiétude concernant la lenteur du Comité ad hoc et se demandent si on est à l'écoute des besoins de la population en insistant sur l'urgence de la situation.

Le Comité poursuit son travail et on attend son rapport vers la fin de l'année (décembre 1978).

13. ETATS FINANCIERS

Le Conseil a étudié les états financiers de l'Université, donnant le bilan des trois centres universitaires ainsi que les résultats des opérations pour l'année 1977-78. Le Centre universitaire de Shippagan et le Centre universitaire SaintLouis-Maillet ont terminé l'année avec un surplus de \$24,810 et de \$80,669 respectivement alors que le Centre universitaire de Moncton a connu un déficit de \$29,487. Quant aux immobilisations à la fin de l'année 1978, ils se chiffrent à \$45,357,470 tandis que les dettes s'élèvent à \$7,500,000. Il est à noter que le budget des opérations des trois centres totalise \$19,425,000.

Il est proposé par Victor Ross appuyé par Denis Haché

Que le Conseil des Gouverneurs approuve les états financiers tels que présentés.

Adopté.

14. FEUX DE CIRCULATION

Le Conseil exprime à M. Léopold Bélliveau, échevin de la ville de Moncton, son appréciation du fait que la ville a installé des feux de circulation à la sortie de l'Université sur la rue Morton.

15. DECLARATIONS PUBLIQUES Il est proposé par Jean-Claude Angers

appuyé par Paul Bourque

Que les déclarations publiques touchant les structures et la politique de l'Université soient faites par le Recteur de l'Université et/ou par le Président du Conseil des Gouverneurs.

Vote: Pour: 14 Contre: 4

Adopté.

16. REMERCIEMENTS

Le Conseil des Gouverneurs exprime ses reconnaissances au Centre universitaire de Shippagan de son hospitalité à l'occasion de la première réunion à l'extérieur de Moncton.

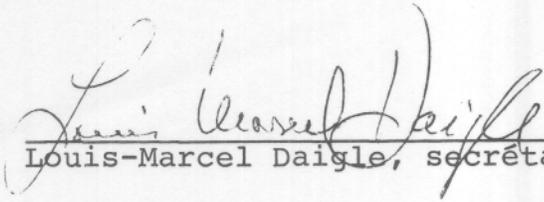
17. DATE DE LA PROCHAINE REUNION

La prochaine réunion du Conseil des Gouverneurs est fixée au samedi 28 octobre . (Réunion spéciale consacrée à l'étude des statuts et règlements).

La séance est levée à 17h.

(Signé)

Dr Claude Gaudreau, président

(Signé)   
Louis-Marcel Daisle, secrétaire